

Programme

d'action 2012

PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
VAL D'OISE



SOMMAIRE

Introduction générale	4
<hr/>	
Pilotage et animation des CUCS	5
Options d'intervention retenues	5
Actions	5
1. Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet CUCS ? - groupe de travail	5
2. Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS	6
3. Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS	6
Habitat et rénovation urbaine	7
Options d'intervention retenues	7
Actions	7
1. GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées - ateliers	7
2. Rénovation urbaine et développement durable - rencontre départementale (et suites)	8
3. Les ateliers du logement	8
4. Groupe d'échanges des chefs de projet PRU	9
5. Habitat et parc social : diagnostic et enjeux territoriaux dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	9
Éducation et soutien à la parentalité	10
Options d'intervention retenues	10
Actions	10
1. Groupe d'échanges des coordinateurs PRE	10
2. Professionnalités et pratiques professionnelles - groupe de travail des équipes PRE	10
3. Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s	11
4. Autres actions envisagées	11
Santé	12
Options d'intervention retenues	12
Actions	12
1. Vulnérabilités sociales et souffrances psychosociales - visites sur site	12
2. Politiques territoriales de santé - groupe de travail (CLS, ASV)	13
3. La santé communautaire : pour réduire les inégalités de santé - cycle de qualification	13
4. Coopération entre réussite éducative et démarches de santé - atelier	13
Emploi-insertion-développement économique	14
Options d'intervention retenues	14
Actions	14
1. Pour une extension du recours aux clauses d'insertion - groupe de travail	14
2. Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs - cycle de qualification	15
3. La situation de l'emploi dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	15
4. Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet CUCS ? - groupe de travail	16
Prévention de la délinquance	17
Options d'intervention retenues	17
Actions	17
1. Prévention de la délinquance, de quoi parle-t-on ? : approches et périmètres d'intervention - cycle de qualification	17
2. Coopérations entre GUP et démarches de prévention de la délinquance - ateliers	17

Médiation sociale et accès au(x) droit(s)	18
Options d'intervention retenues	18
Actions	18
1. Groupe d'échanges des médiateurs adultes-relais	18
2. Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes - cycle de qualification	19
3. Médiation sociale, pour quelle intervention des collectivités ? - samedi des élu(e)s	19
Prévention et lutte contre les discriminations (LCD)	20
Options d'intervention retenues	20
Actions	20
1. Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - ateliers	20
2. Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est VO)	20
Démocratie participative : Associations, place des habitants et nouvelles formes de mobilisation	22
Options d'intervention retenues	22
Actions	22
1. Modes de coopération locale entre associations et institutions - expérimentation	22
2. Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers	23
3. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport national (partenariat Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise)	24
4. Collectivités, quelle choix de démocratie locale ?- samedi des élu(e)s	24
5. Autres actions envisagées	24
Jeunesse	25
Options d'intervention retenues	25
Actions	25
1. Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale ? - groupe de travail	25
2. Renouveler les dynamiques entre structures, jeunesses et territoires - rencontre (et suites) (partenariat FDMJC 95 et Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise)	26
3. La situation des jeunes de 15-24 ans dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	26
Action publique et développement social urbain	27
Options d'intervention retenues	27
Actions	27
1. Revisiter la notion d'égalité des chances - Petit déjeuner du Pôle	27
2. Cohésion sociale : de la notion à sa traduction publique - Petit déjeuner du Pôle	28
3. Ville et cohésion sociale - séminaire permanent	28
4. Autres actions envisagées	29
Autres actions	30
1. Actions à dimension régionale	30
2. Appui aux initiatives locales	30
Information, documentation, ressources territoriales	31
1. Service Info-doc	31
2. Lettre mensuelle d'information <i>Résonances</i>	31
3. Site internet	31
Publications	31

Introduction générale

Le Pôle de ressources exerce, dans le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain.

Ses thèmes de travail relèvent de toutes les problématiques qui concernent la ville et ses habitants, au regard spécifiquement des enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers thématiques, groupes de travail, journées départementales, présentations de travaux de recherche, études, interventions ponctuelles, publications, Service Info-doc...

Pour mener à bien ses missions, le Pôle de ressources s'appuie sur plusieurs principes d'action : la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents, la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques et l'apport d'expertises, la valorisation des expériences locales et l'ouverture à d'autres expériences hors département, ou encore l'appui aux stratégies d'intervention des acteurs (plutôt qu'à la seule gestion des dispositifs ou actions).

Le travail du Pôle de ressources s'organisera, en 2012, autour d'une dizaine d'axes d'intervention, particulièrement structurants au regard des enjeux et problématiques rencontrés dans les territoires. Inscrits, pour la plupart, dans la continuité des thèmes abordés en 2011, leurs contenus seront renouvelés ou évolutifs, afin de prendre en compte les processus de travail engagés, de nouvelles approches à explorer, d'autres acteurs ou territoires à considérer.

Pour chacun des axes d'intervention, le Pôle de ressources veillera à en questionner les traductions opérationnelles à l'aune de plusieurs enjeux et approches considérés comme transversaux au programme global de travail : la question du décloisonnement entre acteurs et champs d'intervention, de l'articulation entre social et urbain, ou encore du développement durable. Ces enjeux et approches ne constitueront pas ainsi, en soi, un axe spécifique d'intervention, mais relèveront d'un traitement décliné dans plusieurs actions thématiques ou pluri-thématiques du Pôle de ressources.

Pilotage et animation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

1. *Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet CUCS - groupe de travail*
2. *Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS*
3. *Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS*

Options d'intervention retenues

Dans le Val d'Oise, 27 communes sont concernées par une contractualisation CUCS, donnant lieu à 11 contrats communaux ou intercommunaux.¹ Depuis la phase d'élaboration et de démarrage de ces contrats, fin 2006-début 2007, le Pôle de ressources propose différents niveaux et espaces de travail dédiés, en matière d'accompagnement et de qualification des chefs de projet et de leurs équipes.

En 2010, le Pôle de ressources avait plutôt orienté son appui sur deux enjeux fondamentaux pour les territoires - l'évaluation des contrats et l'élaboration de projets territoriaux de cohésion sociale à même d'anticiper les possibles évolutions attendues de la géographie prioritaire -. Ce travail achevé et les CUCS ayant été finalement prolongés jusqu'en 2014, le Pôle de ressources a choisi de recentrer son appui, en 2011-13, sur la mise en œuvre opérationnelle des contrats, à partir des thèmes structurants d'intervention que sont l'emploi, l'éducation, et la prévention de la délinquance.

À ces approches thématiques ouvertes à l'ensemble des sites, le Pôle de ressources sera amené, par ailleurs, à intervenir spécifiquement dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS engagée en 2012 (quatre sites concernés dans le Val d'Oise).

Actions

1. Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet CUCS ? - groupe de travail

Le thème « emploi », souvent mal adossé à la question du développement économique, constitue un des axes prioritaires d'intervention des contrats urbains de cohésion sociale depuis leur création. Le contexte actuel d'une crise économique qui dure, marquée par le reflux de l'emploi salarié et une aggravation de la précarité, renforce de fait cette priorisation dans les territoires en Politique de la ville.

Comment, dès lors, de façon stratégique et dans la durée, les chefs de projet CUCS s'emparent-ils ou peuvent-ils s'emparer de ces enjeux, et du triptyque « emploi-insertion-développement économique » ? Les CUCS doivent-ils davantage s'orienter vers l'emploi et le soutien à l'activité ? Comment penser la question des interfaces entre Politique de la ville et développement économique, dans son lien ou son articulation avec l'emploi ? Quelle peut être la légitimité d'intervention des chefs de projet ? Avec quelles plus-values ? Pour quelles articulations avec les autres services et organismes spécialisés ?

¹ CUCS intercommunaux : Communauté d'agglomération d'Argenteuil - Bezons (2 communes) ; Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (7 communes : Cergy, Éragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal) ; Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency « Cavam » (4 communes : Deuil-la-Barre, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny) ; Communauté d'agglomération « Val et Forêt » (2 communes de l'intercommunalité : Ermont, Eaubonne) ; Communauté d'agglomération du Val de France (4 communes : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel). CUCS communaux : Franconville ; Fosses ; Gonesse ; Goussainville ; Montigny-lès-Cormeilles ; Persan ; Sannois ; Taverny.

Pour partager et approfondir ces questionnements, le Pôle de ressources organisera plusieurs séances de travail entre chefs de projet, autour de leur positionnement en matière « d'emploi-insertion-développement économique ». Ces séances seront ainsi l'occasion de : construire un argumentaire mettant en lumière les spécificités et les plus-values du positionnement de la Politique de la ville au regard des enjeux en matière d'emploi, insertion et développement économique ; échanger autour d'expériences déjà conduites, afin d'en tirer des enseignements et ouvrir la palette « des possibles » dans les territoires ; rencontrer des acteurs - développeurs, aménageurs, entrepreneurs...- pour mieux appréhender la nature et les caractéristiques de leurs métiers (compétences, contraintes d'intervention, finalités...).

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3 en 2012 (1 en 2011)

Public : chefs de projet CUCS

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : divers (professionnels principalement)

2. Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, consacrerait des temps d'échanges aux pratiques professionnelles, ainsi que des temps d'information et de discussion autour de l'actualité de la Politique de la ville.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2 à 3

Public : chefs de projet CUCS

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources

3. Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS

Quatre communes du Val d'Oise bénéficient d'avenants expérimentaux aux CUCS visant à développer une nouvelle méthode pour mobiliser les politiques publiques de droit commun dans les quartiers prioritaires². Ces avenants portent sur trois thèmes - éducation, emploi et sécurité - et insistent sur la dimension partenariale de l'expérimentation, dont l'évaluation devra permettre de dégager des enseignements utiles à l'élaboration des nouveaux contrats après 2014.

En accord avec la Préfecture du Val d'Oise et les quatre villes concernées, le Pôle de ressources proposera, si les conditions sont réunies, des temps de travail inter-sites en vue de partager les pratiques et les questionnements liés à la mise en œuvre des avenants.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : non encore déterminé

Publics : acteurs du droit commun et de la Politique de la ville

Territoires concernés : Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, et Villiers-le-Bel

Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

² Les quartiers concernés : Joliot-Curie à Argenteuil ; Dame Blanche nord et Muette à Garges-lès-Gonesse ; Les Lochères à Sarcelles ; Les Carreaux à Villiers-le-Bel.

Habitat et rénovation urbaine

1. *GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées - ateliers*
2. *Rénovation urbaine et développement durable - rencontre départementale*
3. *Les ateliers du logement*
4. *Groupe d'échanges des chefs de projet PRU*
5. *Habitat et parc social : diagnostic et enjeux territoriaux dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires*

Options d'intervention retenues

Ce chapitre « Habitat et rénovation urbaine » recouvre différentes problématiques de portée soit générale, dans une appréhension globale de la question du logement dans le Val d'Oise, soit particulière, par le biais des projets de rénovation urbaine. Toutes participent, néanmoins, d'un même sujet mis au travail - les conditions d'habitat et de cadre de vie des populations des territoires inscrits en Politique de la ville.

Le Val d'Oise, à l'instar du reste du territoire francilien, est confronté depuis plusieurs décennies à une crise du logement, contraignant les parcours résidentiels, par des freins aux mobilités, des localisations subies, ou encore des problèmes d'accès et de maintien dans le logement. Cette situation concourt au développement de formes de mal-logements, renforçant notamment les processus d'exclusion des ménages défavorisés. Pour réduire ces difficultés et les inégalités qui en résultent, les politiques publiques cherchent à concilier plusieurs enjeux, entre accession à la propriété et droit au logement, production de logements neufs et rénovation urbaine, attentes du parc privé et développement du parc social, maîtrise du foncier et étalement urbain...

Face à cette complexité, le Pôle de ressources a fait le choix, depuis 2010, d'aborder la question du logement problématique par problématique, pour tenter de la décomposer et la rendre plus accessible, sans évacuer pour autant l'enchevêtrement et les interactions qui sont à l'œuvre. Ce travail sera poursuivi en 2012.

Concernant plus spécifiquement les projets de rénovation urbaine (12 villes dans le Val d'Oise),³ plusieurs démarches seront proposées, posant notamment les articulations nécessaires entre rénovation urbaine et approche sociale, rénovation urbaine et développement durable. L'après PRU pourra par ailleurs constituer un nouvel axe d'intervention, au regard des enjeux que la fin des opérations imposent aux premiers territoires concernés. Ces différentes propositions entendent, ainsi, ne pas circonscrire le travail sur les « PRU » au strict volet du bâti, mais bien l'élargir à une prise en compte plus globale de leurs effets au regard du développement social des territoires.

Actions

1. GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées - ateliers

La démarche de travail autour de cette approche croisée entre gestion urbaine de proximité et prévention de la délinquance a donné lieu, en 2011, à deux premiers ateliers qui ont permis de clarifier les contenus et enjeux transversaux de ces politiques, puis de travailler à la mise en œuvre et aux déclinaisons opérationnelles de leur articulation. Cette réflexion collective s'est organisée autour de trois thématiques pour imaginer, construire ou renforcer des modes de coopération : la relation aux habitants, l'implication et l'attention aux agents de proximité, la prévention situationnelle.

³ PRU : Gonesse, Saint-Ouen-l'Aumône, Argenteuil, Bezons, Garges-lès-Gonesse, Cergy, Goussainville, Villiers-le-Bel, Deuil-la-Barre, Fosses, Persan, Sarcelles.

Pour approfondir ce travail, d'autres séances seront organisées en 2012, à partir de ces entrées thématiques, et au regard d'expériences significatives susceptibles d'apporter des éclairages aux acteurs val d'oisiens. Une séance sera par exemple consacrée à l'expérience de la ville de Rennes, qui a décloisonné ses interventions territoriales, via un rapprochement entre gestion urbaine de proximité et prévention de la délinquance.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3

Publics : coordinateurs des dispositifs CLSPD, autres acteurs de la prévention de la délinquance, coordinateurs GUP, chefs de projets Politique de la ville, bailleurs, conseil général, Etat...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : CSTB, Ville de Rennes (et d'autres en cours de repérage)

2. Rénovation urbaine et développement durable - rencontre départementale (et suites)

En 2010 et 2011, le Pôle de ressources a animé deux cycles d'ateliers auprès de six Villes du département engagées dans des projets de rénovation urbaine (Bezons, Deuil-la-Barre, Fosses, Gonesse, Goussainville et Villiers-le-Bel), afin de renforcer leur capacité à se saisir des enjeux croisés du développement durable et de la rénovation urbaine.

Prenant la forme d'un accompagnement collectif à l'action, ces ateliers ont permis de relire les projets des Villes en posant des jalons stratégiques et opérationnels articulant dans les territoires en recomposition, rénovation urbaine et développement durable, au-delà de la seule dimension environnementale. La mobilité durable, le stationnement, la participation des habitants et acteurs locaux à la définition ou la mise en œuvre du projet, ainsi que la gouvernance locale, ont été notamment mis au travail durant ces séances.

À l'issue de cette démarche, une rencontre de restitution et d'échanges sera proposée en 2012 à l'ensemble des sites en projets de rénovation urbaine du département. Elle alternera de brefs apports de cadrage, des témoignages sur les enseignements, bénéfiques et marges de progrès issus des ateliers thématiques, ainsi que des échanges permettant une poursuite de la réflexion avec l'ensemble des collectivités présentes.

Des prolongements à cette rencontre pourront être, le cas échéant, envisagés en 2012 avec l'ensemble des sites participants.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 1 (voir plus)

Publics : élus, directeurs et chefs de projet rénovation urbaine, directeurs généraux des services, responsables et chargés de mission développement durable, et chefs de projet Politique de la ville.

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : Auxilia

3. Les ateliers du logement

Au regard de la massification des difficultés liées à la question du logement dans le Val d'Oise, le Pôle de ressources poursuivra un cycle d'ateliers engagé en 2010, visant, à partir d'entrées thématiques spécifiques, à interroger la place dévolue aux outils, dispositifs et démarches existants, à en identifier les spécificités, l'intérêt et les limites, ainsi que les moyens nécessaires pour aller plus loin. Parmi les thèmes traités en 2012 : les décohabitations (notamment celles concernant les familles polygames, et les jeunes), le vieillissement en logement social

(accompagnement, adaptation de l'habitat, relogement des personnes...).

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2

Publics : professionnels des collectivités territoriales, bailleurs sociaux, associations, Etat...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : divers (chercheurs, associations et professionnels)

4. Groupe d'échanges des chefs de projet PRU

À la demande de plusieurs chefs de projet PRU, le Pôle de ressources ouvrira un espace d'échanges et de travail dédié, pour permettre de partager réflexions, expériences et outils. Des visites de sites pourront par ailleurs être envisagées. Au regard des études et évaluations de ces dernières années, l'enjeu d'une approche globale intégrée, qui puisse davantage fédérer les volets urbains et sociaux, sera notamment travaillé.

Cette démarche veillera à s'inscrire, dans la mesure du possible, dans le cadre d'un partenariat avec les représentants de l'ANRU nationaux et territoriaux, également intéressés par une mise en réseau des sites en rénovation urbaine.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2

Publics : chefs de projet PRU

Territoire : département

Partenariats envisagés : ANRU et DDT (Préfecture du Val d'Oise)

Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

5. Habitat et parc social :

diagnostic et enjeux territoriaux dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Une de ces rencontres portera en 2012 sur un état des lieux et les enjeux territoriaux concernant l'habitat et le parc social dans le Val d'Oise, à partir d'une enquête réalisée par l'AORIF.

Date ou période envisagée : premier semestre 2012

Nombre de séances : 1

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (associations, collectivités, bailleurs, Etat...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : AORIF

Éducation et soutien à la parentalité

1. *Groupe d'échanges des coordinateurs PRE*
2. *Professionalité et pratiques professionnelles - groupe de travail des équipes PRE*
3. *Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s*
4. *Autres actions envisagées*

Options d'intervention retenues

15 projets de Réussite éducative⁴ sont actifs dans le Val d'Oise. Pour accompagner la réflexion des équipes, promouvoir le partage d'expériences et l'élaboration collective, le Pôle de ressources anime un groupe de travail depuis juillet 2005. Cette animation se poursuivra en 2012 sous diverses formes, à partir d'une programmation de contenus définie conjointement avec les coordinateurs PRE.

Par ailleurs, et au-delà de cette approche par dispositif, le Pôle de ressources cherchera à appréhender de façon plus transversale la question de l'éducation et de son rapport à la Politique de la ville pour, notamment, contribuer au décloisonnement et au renouvellement des approches locales. Un certain nombre de sujets ou d'entrées de travail, comme la territorialisation et le renforcement du droit commun, le rôle de l'école dans l'attractivité des territoires (en lien ou pas avec les opérations de rénovation urbaine), les démarches globales que peuvent incarner les projets éducatifs locaux, le décrochage scolaire..., ou encore la question des périmètres parfois confondus entre éducation et prévention, représentent ainsi autant de possibilités d'échanges, de qualification et d'accompagnement transversaux que le Pôle de ressources souhaiterait engager en 2012-13.

Actions

1. Groupe d'échanges des coordinateurs PRE

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, consacrera des temps d'échanges aux pratiques professionnelles, ainsi que des temps d'information liés à l'actualité de la Politique de la ville.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2

Public : coordinateurs PRE

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources

2. Professionalités et pratiques professionnelles - groupe de travail des équipes PRE

Le groupe de travail des équipes PRE, engagé en 2009-10, traitera en 2012, d'entrées thématiques spécifiques retenues collectivement, comme les coopérations entre démarches de santé et de réussite éducative, la question du décrochage scolaire, ou encore la protection de l'enfance. Autour des thèmes précités, les séances traiteront des pratiques dans les PRE, des difficultés et positionnement(s) dans les territoires.

⁴ PRE du Val d'Oise : Sarcelles, Persan, Gonesse, Goussainville, Deuil-la-Barre, Pontoise, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny, Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy, Éragny-sur-Oise, Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Montigny-lès-Cormeilles.

D'autres séances seront également consacrées à la question des métiers PRE. L'objectif sera d'approfondir les éléments de professionnalité liés aux métiers de coordinateurs et référents de parcours, afin notamment de permettre aux professionnels concernés de mieux situer et valoriser leurs expériences en termes de parcours et évolution professionnels. La démarche sera accompagnée par le cabinet Geste qui a conduit en 2011 l'étude ACSE sur les métiers liés à ce dispositif.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 4

Publics : coordinateurs et équipes PRE

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : Geste (et d'autres intervenants)

3. Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s

Les samedis des élu(e)s visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élu(e)s de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations. L'objectif de cette séance sera de soutenir les élu(e)s dans leur réflexion et de les outiller pour une mise en action au niveau local, à partir de plusieurs questionnements : comment impulser une démarche éducative à l'échelle communale ? Que penser des projets éducatifs locaux ? L'éducation, pour quelles compétences municipales...?

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 1

Public : élu(e)s des collectivités concernées par les problématiques de développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

4. Autres actions envisagées

Non défini précisément au moment de la rédaction de ce document, le Pôle de ressources envisage l'organisation d'une à plusieurs rencontres thématiques (type journée ou cycle d'ateliers), portant sur éducation et Politique de la ville, et destiné à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ éducatif (en référence à l'introduction du chapitre en page 10).

Santé

1. *Vulnérabilités sociales et souffrances psychosociales - visites sur site*
2. *Politique territoriale de santé - groupe de travail (CLS, ASV)*
3. *La santé communautaire, pour réduire les inégalités de santé - cycle de qualification*
4. *Coopération entre réussite éducative et démarches de santé - atelier*

Options d'intervention retenues

Sur la trentaine de villes concernées par la Politique de la ville, le Val d'Oise ne compte que 5 Ateliers santé ville (bientôt 7) et 9 nouveaux contrats locaux de santé (notamment dans les villes disposant déjà d'un ASV). La santé reste donc, même si des évolutions sont effectivement en cours à la faveur de nouvelles mobilisations et dispositifs, un parent pauvre de la Politique de la ville, et les démarches de projet sont généralement ponctuelles ou relativement éparses. Les enjeux sont pourtant forts et rappelés régulièrement par les acteurs de terrain : prévention des conduites à risques, problématiques touchant les enfants et les jeunes (obésité, santé bucco-dentaire, ophtalmologie...), questions de mal être et de souffrances psychosociales...

Plusieurs freins semblent ralentir la mobilisation : la non-visibilité de la pertinence d'une intervention locale sur une thématique dont le champ de compétences paraît relever soit d'autres niveaux, soit de spécialistes ; la difficulté à saisir finement les problématiques de santé et les leviers sur lesquels agir ; la considération encore fort répandue d'une définition stricte de la santé se rapportant à une absence de maladie...

Face à ces constats, le Pôle de ressources poursuivra en 2012 plusieurs formes d'appui, afin d'offrir un cadre de réflexion collective sur les enjeux locaux de santé publique, d'échanges sur les pratiques, et d'analyse des expériences portées dans d'autres territoires.

Actions

1. Vulnérabilités sociales et souffrances psychosociales - visites sur site

Le Pôle de ressources a organisé, en 2011, un cycle de qualification « Précarité(s) et souffrances psychosociales ». Cette action visait à éclairer les concepts, contextes d'émergence de ces notions, à réfléchir à la posture des professionnels qui peuvent être déstabilisés face à l'émergence des souffrances psychosociales dans leurs espaces de travail, et à amorcer une première réflexion sur les enjeux de réseau et de coordination.

Afin de prolonger les réflexions engagées sur l'opérationnalité des interventions en matière de souffrances psychosociales, le Pôle de ressources entend proposer plusieurs visites de structures (et démarches) agissant sur ces registres. Après la visite de la Maison des pratiques de bien-être et de santé d'Aubervilliers fin 2011, les prochaines visites concerneront notamment en 2012 un CMPP et une Maison des adolescents.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3

Publics : élus et professionnels des collectivités territoriales, institutions et associations des champs sanitaires, éducatifs, sociaux, de l'insertion et du lien social...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : directions des structures visitées

2. Politiques territoriales de santé - groupes de travail CLS-ASV

Cet espace de travail doit réunir les territoires bénéficiant d'un Atelier santé ville (ASV), d'un Contrat local de santé (CLS) ou des deux dispositifs. Au-delà d'une fonction d'échanges sur les pratiques professionnelles, le groupe abordera particulièrement la question des politiques territoriales de santé, de leur mise en œuvre, et de l'articulation entre les différents dispositifs et démarches, de la Politique de la ville et du droit commun.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3 à 4

Publics : coordinateurs ASV et responsables des CLS

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

3. La santé communautaire, pour réduire les inégalités de santé - cycle de qualification

Face aux constats récurrents des difficultés rencontrées par les acteurs locaux à toucher les populations les plus précarisées, au renoncement pour certains habitants à se soigner, et à l'aggravation de l'état de santé des habitants en lien avec la précarisation de leur situation sociale, le cycle de qualification traitera de la santé communautaire et des réponses que les démarches qui y sont associées peuvent apporter.

Dimension collective, participation des habitants au repérage des problèmes, besoins et ressources, et aux actions à mettre en œuvre..., les démarches de santé communautaire peuvent constituer un point d'appui important au regard des enjeux de santé soulevés. Ce cycle sera ainsi l'occasion de mieux appréhender le sens de ces démarches, ainsi que leurs conditions de mise en œuvre.

Date ou période envisagée : 1^{er} semestre 2012

Nombre de séances : 2 jours

Publics : élus et professionnels des collectivités territoriales, institutions et associations des champs sanitaires, éducatifs, sociaux, de l'insertion et du lien social...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

4. Coopération entre réussite éducative et démarches de santé - atelier

La Politique de la ville, le développement social urbain, préconisent un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'entremise d'un certain nombre de principes d'action parmi lesquels la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention. Or, si ces deux principes s'appliquent dans chacun des dispositifs de la Politique de la ville (PRE, ASV, CLSPD, GUP...), ils apparaissent moins effectifs entre les dispositifs eux-mêmes, qui bien souvent se développent au sein d'une même collectivité de façon séparée et isolée.

Pour éviter que les groupes de travail par dispositif initiés et animés par le Pôle de ressources ne contribuent, dans la durée, à renforcer ce cloisonnement, il est envisagé la tenue d'un atelier sur le thème de la santé avec les équipes PRE, coordinateurs ASV, et autres acteurs en charge des CLS.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 1

Publics : coordinateurs et équipes des dispositifs PRE et ASV

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources

Emploi-insertion-développement économique

1. *Pour une extension du recours aux clauses d'insertion - groupe de travail*
2. *Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs - cycle de qualification*
3. *La situation de l'emploi dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires*
4. *Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet CUCS ? - groupe de travail*

Options d'intervention retenues

L'évolution du taux de chômage et la perspective d'une reprise lente de l'activité laissent à penser que les territoires val d'oisiens en Politique de la ville vont connaître une croissance importante de la demande sociale en matière d'emploi, de formation et d'insertion. Cette période de crise économique, marquée par le reflux de l'emploi salarié et par une aggravation de la précarité, aura pour conséquences de rendre plus difficile encore l'accès à l'emploi pour les catégories les plus fragilisées (jeunes de faible niveau de qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, publics subissant des discriminations liées à l'origine ou au lieu de résidence...). Elle pourrait même conduire à un retrait d'une partie de ces populations du marché du travail, et risque de poser, de manière encore plus aigüe, la question de la durabilité des solutions proposées et donc du maintien dans l'emploi.

Dans ce contexte, le triptyque emploi-insertion-développement économique, ici posé, entend signifier le parti pris du Pôle de ressources de se départir de la segmentation souvent constatée en Politique de la ville de ces trois champs d'intervention, pour mieux penser leurs articulations, et notamment l'adossement de l'emploi local aux démarches territoriales de développement économique. Plusieurs actions proposées iront ainsi dans le sens d'un renforcement des acteurs à penser et mettre en œuvre ces imbrications.

Actions

1. Pour une extension du recours aux clauses d'insertion - groupe de travail

Depuis 2007, le Pôle de ressources anime un espace de travail à l'attention des professionnels chargés de la mise en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre des projets de rénovation urbaine. Au fur et à mesure des années, l'expérience de la mise en œuvre de ces clauses a permis de stabiliser les modes d'intervention, de développer des outils, démarches et enseignements solides pour, aujourd'hui, être en capacité de penser et traduire ces acquis en termes d'extension des clauses sociales à l'échelle d'un territoire et de l'ensemble des marchés publics.

Afin de conforter de telles dynamiques et de travailler aux conditions de cette extension, le Pôle de ressources initie, sur la période 2011-2012, une démarche d'accompagnement de cinq journées de travail avec une quinzaine de sites val d'oisiens. Ces journées alterneront apports et échanges conceptuels, stratégiques et méthodologiques, et associeront, au fur et à mesure de son cheminement, différents acteurs des collectivités locales participantes (services des marchés, services techniques...).

Les cinq journées porteront respectivement sur : Diagnostics et enjeux ; Les procédures - les connaître et les maîtriser ; Les stratégies d'acteurs ; Développer les clauses sociales - cas pratiques et argumentaires ; Communication et argumentaire - fin des travaux et évaluation.

Date ou période envisagée : 1^{er} semestre 2012

Nombre de séances : 4 journées en 2012 (1 en 2011)

Publics : chargés de mission « clauses d'insertion », structures d'insertion, bailleurs sociaux, Etat, services de l'emploi, chefs de projet CUCS, services des collectivités (marchés, techniques)...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources

Intervenant : Patrick Loquet

2. Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs - cycle de qualification

L'ampleur et la complexité des problèmes d'emploi sont telles, qu'ils impliquent, notamment, de poser comme centrale la question des interfaces entre développement économique et emploi. À l'échelle d'un territoire, les projets d'aménagement urbain, d'implantation et de création d'entreprises doivent pouvoir ainsi contribuer, à la fois au développement de l'activité des quartiers et à l'offre d'emplois pour ses habitants.

Dans les faits, de telles interfaces restent difficiles à traduire de manière opérationnelle. D'une part, les cadres institutionnels et administratifs actuels tendent à enchevêtrer et rendre peu lisibles les champs de compétences et rôles des différents acteurs. D'autre part, la recherche d'articulations souffre d'un double cloisonnement, des acteurs et des politiques emploi-insertion avec ceux du développement économique ; des acteurs du droit commun avec ceux de la Politique de la ville.

Face à ces constats, le Pôle de ressources propose un cycle de qualification visant à clarifier les enjeux et approfondir la connaissance des problématiques et systèmes d'acteurs à l'œuvre. Objectifs : repérer le rôle des différents acteurs intervenant dans les champs de l'économie/emploi/formation/insertion, apprécier plus finement la multitude et la diversité des outils à mobiliser pour traiter les enjeux territoriaux en matière d'emploi, identifier les champs, objets et échelles de coopération et de complémentarité entre ces acteurs, préciser les différents cadres d'intervention permettant d'initier des projets.

Date ou période envisagée : avril 2012

Nombre de séances : 2 jours

Publics : acteurs de l'emploi, insertion et développement économique du Val d'Oise, acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : Amnyos

3. La situation de l'emploi dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Une de ces rencontres portera en 2012 sur la situation de l'emploi dans le Val d'Oise, à partir d'une enquête réalisée par la DIRECCTE Ile-de-France.

Date ou période envisagée : deuxième semestre 2012

Nombre de séances : 1

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (associations, collectivités...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : DIRECCTE

**4. Emploi-insertion-développement économique :
quel positionnement du chef de projet CUCS ? - groupe de travail**

(Pour une présentation de cette action, voir en page 5).

Prévention de la délinquance

1. *Prévention de la délinquance, de quoi parle-t-on ? : approches et périmètres d'intervention - cycle de qualification*
2. *Coopérations entre GUP et démarches de prévention de la délinquance - ateliers*

Options d'intervention retenues

Dans l'appréhension de ce thème particulièrement sensible, l'intervention du Pôle de ressources doit pouvoir tenir compte de certains paramètres, comme la délimitation très variable que les acteurs établissent de la notion de prévention de la délinquance d'un territoire à l'autre (prévention, sécurité, citoyenneté, éducation, citoyenneté...), et des difficultés rencontrées de mobilisation et de mise au travail des différentes catégories d'acteurs qui sont de près ou de loin associées au thème.

Au regard de ces spécificités, le parti pris du Pôle de ressources sera, en 2012, de centrer son intervention essentiellement sur des enjeux de clarification et de compréhension des champs et contenus que peut recouvrir la prévention de la délinquance, et sur leur corollaire, les enjeux d'articulation avec d'autres domaines d'intervention. Ce double travail de délimitation visera ainsi à proposer des repères, des clefs de lecture, et à interroger les systèmes de valeurs sur lesquels peuvent se fonder les interventions et politiques locales en matière de prévention de la délinquance.

Actions

1. Prévention de la délinquance : de quoi parle-t-on : approches et périmètres d'intervention ? - cycle de qualification

Où commence et où finit la prévention de la délinquance ? Ce cycle de qualification aura l'ambition d'apporter des éléments de réponse, pour contribuer à sortir du flou et de « l'action à vue » dans lesquels peuvent parfois se trouver les acteurs. Comment recouvrer des contenus et une appréhension partagée de la prévention de la délinquance, pour quels niveaux d'intervention, et avec quels repères méthodologiques... seront quelques unes des questions structurantes du cycle de qualification.

Ce dernier pourra donner lieu, par la suite, à la constitution d'un groupe de travail (fin 2012-13), pour approfondir les enseignements et expériences qui auront été travaillés collectivement.

Date ou période envisagée : 2^{ème} semestre 2012

Nombre de séances : 2 jours

Publics : acteurs de la Politique de la ville, de la prévention de la délinquance, et plus largement du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : non encore déterminé

2. Coopérations entre GUP et démarches de prévention de la délinquance - ateliers

(Pour une présentation de cette action, voir en page 7).

Médiation sociale et accès au(x) droit(s)

1. *Groupe d'échanges des médiateurs adultes-relais*
2. *Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes*
- cycle de qualification
3. *Médiation sociale : pour quelle intervention des collectivités ? - samedi des élu(e)s*

Options d'intervention retenues

Le développement actuel des processus de précarité touche de plein fouet des populations déjà grandement fragilisées car vivant dans les quartiers dominés par la ségrégation, subissant les effets de l'abaissement des protections, et d'une action publique tendant à se rétrécir sur un certain nombre d'impératifs. Ces évolutions peuvent avoir, pour incidence, une forme de délitement dans le lien entre ces populations et les institutions, alors qu'en même temps, les exigences et contraintes administratives ont tendance à se complexifier.

C'est dans ce contexte que la médiation sociale a émergé dans les années 1980-90 dans les territoires en Politique de la ville - sous forme d'initiative citoyenne, avant de se professionnaliser, jusqu'à devenir un métier - comme un nouveau mode de régulation, face aux limites des interventions sociales traditionnelles. Elle est notamment incarnée par des médiateurs et médiatrices dont l'intervention est fortement soutenue par le dispositif adultes-relais.

Au regard des enjeux prégnants de professionnalisation de ces acteurs, le Pôle de ressources conduit, depuis plusieurs années, des activités de qualification et de mise en lien des professionnels adultes-relais, avec un objectif - renforcer leur champ de compétences dans leur fonction actuelle et en vue de perspectives d'évolution professionnelle.

Par ailleurs, des actions d'appui seront également proposées en direction, plus largement, de l'ensemble des acteurs de la médiation sociale et de l'accès au(x) droit(s), dans un objectif de renforcement des pratiques et de compréhension des problématiques sociales à l'œuvre dans leurs territoires d'intervention.

Actions

1. Groupe d'échanges des médiateurs adultes-relais

Le Pôle de ressources continuera d'animer le groupe d'échanges de pratiques initié début 2009. Ce groupe, qui a vocation à être un espace de partage et de réflexion collective « entre pairs » sur la fonction de médiation, répond globalement aux objectifs suivants : croiser les différents domaines dans lesquels est menée une activité de médiation, pour enrichir les connaissances et pratiques de chacun ; créer du lien entre professionnels et structures intervenant dans différents champs de la médiation et différents territoires dans le Val d'Oise ; renforcer les compétences nécessaires à l'exercice des missions de médiation.

Pour 2012, le groupe travaillera, à la demande des médiateurs, sur l'accès au logement (difficulté à appréhender la multitude d'acteurs, de lois et règles, parfois contradictoires dans leur application ; se repérer et être pertinent dans les réponses proposées), et la lutte contre les discriminations (notion de discrimination, champs concernés, postures professionnelles, travail de réseau).

En complément de ces entrées thématiques, une rencontre avec les délégués du Préfet sera également programmée, pour renforcer une connaissance réciproque du cadre d'intervention, des compétences et limites des médiateurs adultes-relais et des délégués du Préfet, et échanger sur l'état des quartiers et des problématiques rencontrées par les habitants.

Date ou période envisagée : année 2012
Nombre de séances : 4
Public : médiateurs adultes-relais
Territoire : département
Animation et intervention : Pôle de ressources

2. Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes - cycle de qualification

En matière d'accès aux droits des populations migrantes, plusieurs constats ont pu être évoqués concernant l'action des professionnels, lors, notamment, de l'élaboration du Plan départemental d'intégration (PDI) à laquelle le Pôle de ressources, aux côtés d'autres acteurs val d'oisien, a été invité à participer : des interventions parfois juxtaposées sans réelle coordination, ni prise en compte de certains freins à l'accès aux droits rencontrés par les populations migrantes ; une approche souvent centrée sur les droits sociaux ; ou encore une difficile maîtrise du droit des étrangers, des droits connexes et de leurs évolutions.

Au regard de ces constats, le Pôle de ressources concevra un cycle de qualification (à l'échelle départementale ou infra-départementale), afin d'apporter des éléments de compréhension de la problématique des parcours de migration et de leur incidence sur les populations migrantes, de poser - pour les lever - les obstacles à l'accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement (langue, représentations, difficultés de déplacement, de garde d'enfants...), d'identifier les outils et acteurs ressources, et de définir les modalités de partenariats renforcés pour rendre plus efficaces les interventions.

Date ou période envisagée : 2^{ème} semestre 2012
Nombre de séances : 2 jours
Publics : travailleurs sociaux, médiateurs sociaux, associations de proximité, acteurs de l'accès aux droits...
Territoire : département
Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

3. Médiation sociale : pour quelle intervention des collectivités ? - samedi des élu(e)s

Les samedis des élu(e)s visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élu(e)s de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations. L'objectif de cette séance sera de soutenir les élu(e)s dans leur réflexion et de les outiller pour une mise en action au niveau local, notamment autour des questions suivantes : que recouvre précisément la notion de médiation sociale ? Comment une collectivité peut-elle promouvoir et soutenir ce type de démarche ? La médiation sociale peut-elle être une compétence communale, et si oui, à quelles conditions ?

Date ou période envisagée : 1^{er} semestre 2012
Nombre de séances : 1
Public : élu(e)s des collectivités concernées par les problématiques de développement social urbain
Territoire : département
Animation : Pôle de ressources Intervenants : non encore déterminé

Prévention et lutte contre les discriminations

1. Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - ateliers
2. Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est Val d'Oise)

Options d'intervention retenues

La prévention et la lutte contre les discriminations pâtit aujourd'hui d'un contexte socio-économique de crise ne facilitant pas la mise en mouvement des acteurs, et d'une fragilisation dans l'espace public tenant notamment à des logiques de glissement de la question des discriminations vers celles de diversité et d'égalité des chances. 10 ans après le vote de la loi qui a posé, pour la première fois, un cadre général à la lutte contre les discriminations (novembre 2001), les actions publiques et privées semblent globalement hésitantes sur la nécessité de poursuivre ou non une intervention ciblée.

Dans ce contexte plutôt moribond, le Pôle de ressources, qui agit dans ce domaine depuis plusieurs années, a fait le choix de maintenir son intervention et de proposer, au-delà des actions en cours, des espaces de travail renouvelés, pour contribuer, avec d'autres, et à la visibilité en tant que telle de cette question, et à l'effectivité de son traitement, dans les champs de la Politique de la ville et du développement social urbain.

Actions

1. Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - ateliers

À l'aune des enseignements à tirer des dix dernières années d'interventions publiques et privées en matière de prévention et de lutte contre les discriminations, ce cycle d'ateliers visera, par la présentation et le partage d'expériences repérées comme particulièrement significatives en France et en Europe, à ouvrir « le champ des possibles » en matière d'action locale. Persister, se renouveler, agir seront ainsi, symboliquement, les trois marques de cette démarche qui cherchera à ré-interroger les pratiques, et à identifier les ressorts d'une lutte contre les discriminations qui doit nécessairement évoluer pour ne pas être substituée par d'autres approches plus générales.

Ces ateliers permettront ainsi, par exemple, de travailler sur la question de la mobilisation des acteurs - élus comme professionnels -, la place de la victime et les enjeux de politisation de la question, le rôle de la loi et les attentes à son égard, les logiques de concurrence ou de convergence entre luttes contre les discriminations, ou encore la question du pouvoir d'agir et des mobilisations collectives.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : divers (professionnels avisés)

2. Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est VO)

Depuis 2007, le Pôle de ressources a impulsé et coordonné une démarche intercommunale de lutte contre les discriminations, avec les acteurs des territoires d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel. Elle s'est traduite par un projet visant à un meilleur accès au droit des habitants de l'est du département, en renforçant l'offre en matière d'information

juridique, la formation et la coopération des professionnels. Au vu des premiers résultats du projet, la démarche s'est structurée en Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations depuis 2009.

Avec le passage au Plan de lutte, le Pôle de ressources a exprimé aux collectivités porteuses sa volonté de se retirer progressivement du portage administratif et financier, l'association n'ayant pas vocation à animer sur le long terme un tel dispositif. Ce passage de témoin lui permettra, par ailleurs, d'accompagner la démarche en se concentrant uniquement sur ses missions de ressources et d'appui aux acteurs investis dans le Plan de lutte. Une solution de remplacement est par conséquent recherchée et devrait être opérationnelle dans le courant de l'année 2012.

S'agissant des contenus d'intervention, le Pôle de ressources poursuivra l'animation des actions relatives aux axes d'intervention suivants :

. *Information et permanences juridiques* : consolidation de l'offre d'information juridique ; espaces d'échanges et de travail communs entre référents des lieux d'information et de permanence relatifs aux discriminations.

. *Engagement interne des collectivités* : conduite d'un groupe de travail intercommunal réunissant les responsables des ressources humaines, en vue d'accompagner la mise en œuvre de plans d'action au sein des collectivités.

. *Construction de capacités de mobilisation collective des habitants* : conduite d'un groupe de travail réunissant les structures de proximité (centres sociaux, associations locales, MJC...), afin de développer une approche collective de la question discriminatoire en complément de l'approche individuelle / juridique.

. *Mobilisation des acteurs économiques* : conduite d'un groupe de travail sur les stratégies d'action collective à mettre en œuvre en matière de lutte contre les discriminations à l'embauche et à l'emploi.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances (toutes actions confondues) : 10aine

Publics : professionnels et élu(e)s de collectivités, structures de proximité (centres sociaux, maisons de quartier...), Conseil général, services de l'emploi, entreprises, Etat, associations...

Territoire : collectivités signataires du Plan de lutte (Est Val d'Oise)

Animation : Pôle de ressources Intervenants : divers (consultants et professionnels)

Démocratie participative : associations, place des habitants et nouvelles formes de mobilisation

1. *Modes de coopération locale entre associations et institutions - expérimentation*
2. *Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers*
3. *Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport national (partenariat Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du VO)*
4. *Collectivités, quelle choix de démocratie locale ? - samedi des élu(e)s*
5. *Autres actions envisagées*

Options d'intervention retenues

Présentés habituellement en deux chapitres distincts dans les documents-programmes des années précédentes, le Pôle de ressources a fait le choix de réunir les deux axes d'intervention concernant le soutien aux associations et le thème de la participation des habitants, pour mieux signifier, ainsi, les enjeux communs concernant l'acteur associatif et l'acteur habitant en matière de démocratie participative locale, et la place que le Pôle de ressources entend accorder à cette question dans son programme de travail.

Car, avec probablement encore plus d'acuité au regard du contexte socio-économique actuel, l'implication (et la reconnaissance institutionnelle de cette implication) des habitants et des associations à la définition et la mise en œuvre de l'action publique locale apparaît constituer, aujourd'hui, l'une des clefs possibles de renouvellement et d'évolution de cette action dans les territoires inscrits en Politique de la ville, pour notamment adapter les projets et interventions publiques, innover et expérimenter, renforcer le vivre ensemble et la recherche de cohésion sociale.

Cet enjeu de participation n'est bien sûr pas nouveau, et constitue depuis toujours l'un des socles identitaires de la Politique de la ville, en en faisant à la fois une modalité d'intervention et un des effets attendus des processus de transformation sociale des quartiers. Or, les démarches finalement engagées, quand elles existent, sont souvent limitées à un niveau symbolique de participation. L'intention de bien faire est souvent là, mais l'expérimentation est difficile et se confronte à un certain nombre de difficultés, dont il serait réducteur d'en rejeter l'entière responsabilité sur les acteurs locaux. Pour conforter, malgré les difficultés, la participation des habitants comme un incontournable de la Politique de la ville, et plus largement du développement social urbain, le Pôle de ressources poursuivra en 2012 un travail spécifique et continu sur ce thème, afin d'appuyer les démarches existantes et susciter, sans cesse, de nouvelles expérimentations.

Parallèlement ou de façon imbriquée selon les propositions, le Pôle de ressources continuera également à mener des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain, pour contribuer au renforcement des connaissances liées à la compréhension des politiques publiques, à l'environnement dans lequel les associations évoluent et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires.

Actions

1. Modes de coopération locale entre associations et institutions - expérimentation

Depuis 2007, le Pôle de ressources anime un groupe de travail inter-associatif, réunissant plusieurs associations val d'oiseiennes, sur la place et le rôle des associations en matière de développement

social territorial. La démarche a notamment donné lieu à l'organisation d'une Journée d'échanges départementale en juin 2009, puis à la réalisation, en 2010, d'une publication.

Fin 2010, le groupe de travail inter-associatif a engagé une nouvelle étape : une expérimentation locale portant sur l'un des enjeux centraux repérés tout au long de la démarche - les relations et modes de coopération entre associations et institutions intervenant dans un même territoire. Dans le cadre des finalités recherchées de développement social, comment en effet penser ces coopérations ? Pour quelles plus-values ? Dans quels espaces de co-construction au bénéfice des territoires et populations ?

Objectifs : mettre à plat l'état actuel des relations entre associations et institutions, dégager collectivement des axes d'évolution des cadres de coopération puis les traduire de manière opérationnelle, les expérimenter in situ, tirer des enseignements et définir des conditions d'essaimage, à partir de l'expérience locale. L'expérimentation réunit des associations et institutions (Ville, CA Val-de-France, État, CAF) intervenant sur le territoire communal sélectionné, afin de travailler ensemble sur les conditions d'évolution des modes de concertation, les dynamiques à mettre en œuvre, et les outils à construire.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2

Publics : associations, Ville, Etat, CA Val-de-France, CAF

Territoire concerné : Garges-lès-Gonesse

Animation : Pôle de ressources Intervenants : DAC Communication

2. Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers

Ce cycle d'ateliers, démarré en 2011, ambitionne d'interroger les processus de démocratisation urbaine à l'oeuvre, et de reposer, dans la durée, la question de la place et de la participation des habitants dans la Politique de la ville. Comment appréhender les espaces urbains comme des territoires du « politique » ? À quelles conditions la ville peut-elle constituer un support du contrat démocratique, un lieu d'apprentissage et de concrétisation de la citoyenneté ? Comment, en définitive, faire démocratie ?

Articulés, notamment, autour des enjeux de pouvoir et de mobilisation collective des habitants, ces ateliers s'organiseront à partir de présentations et de partages d'expériences repérées comme particulièrement significatives, recouvrant différents domaines d'action, en France et en Europe. Ils seront, dans la mesure des « possibles », des espaces de délibération en eux-mêmes, afin de rechercher une cohérence entre les sujets abordés et le fonctionnement pratique des ateliers. Le premier atelier portera sur « Berlin, laboratoire de la démocratie participative ».

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 3 à 4

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (collectivités, associations, État...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenants : divers (chercheurs, professionnels)

3. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport national (partenariat Fédération départementale des centres sociaux)

Dans le cadre d'un partenariat engagé entre la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels et l'association des directeurs des centres de ressources de la Politique de la ville - Question de ville -, un projet d'édition d'un rapport sur « l'état des quartiers » réalisé à partir du recueil de la parole et de l'expertise des habitants est conduit en 2011-12. Objectifs : éclairer les acteurs des quartiers et les décideurs des politiques publiques ; relever l'évolution de telle ou telle problématique ; pointer l'apparition de nouveaux phénomènes.

Dans la traduction locale de l'élaboration de ce rapport de portée nationale, le Pôle de ressources et la Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise ont mené en 2011, en lien avec trois centres sociaux val d'oisiers, une démarche de concertation avec des groupes d'habitants. La production tirée de ce travail collectif constituera un des matériaux de réalisation du rapport national prévu pour mi 2012, et un support de travail à l'échelon local pour le Pôle de ressources et la fédération départementale en 2012 (temps de restitution, voire prolongement de la démarche).

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 2

Publics : habitants de quartiers de la Politique de la ville

Territoire : 3 villes du Val d'Oise (Pontoise, Persan, Argenteuil)

Partenariat : Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

Animation et intervention : Pôle de ressources et Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

4. Collectivités, quelle choix de démocratie locale ? - samedi des élu(e)s

Les samedis des élu(e)s visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élu(e)s de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations. L'objectif de cette séance sera de soutenir les élu(e)s dans leur réflexion et de les outiller pour une mise en action au niveau local, à partir de plusieurs questionnements : comment favoriser l'expression locale citoyenne ? Comment penser une co-élaboration de l'action publique locale ? Que penser des nouvelles formes de mobilisation citoyenne ?

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 1

Public : élu(e)s des collectivités concernées par les problématiques de développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : non encore déterminé

5. Autres actions envisagées

À la demande de la ville de Villiers-le-Bel, le Pôle de ressources a accepté de conduire une formation sur la méthodologie de projet appliquée à la Politique de la ville, en direction des petites associations de quartier.

Jeunesse

1. *Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale ? - groupe de travail*
2. *Renouveler les dynamiques entre structures, jeunesses et territoires - rencontre (et suites) - partenariat FDMJC 95 et Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise*
3. *La situation des jeunes de 15-24 ans dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires*

Options d'intervention retenues

Bien souvent, les jeunes sont perçus comme une source d'inquiétude plutôt que comme une ressource. La tentation est alors grande pour les acteurs publics de les catégoriser afin de mieux cerner leurs difficultés et leurs besoins. Si cette approche a permis, avec plus ou moins d'efficacité, la mise en place de politiques publiques sectorielles et territoriales en direction de la Jeunesse, elle conduit également à enfermer de nombreux jeunes dans des catégories stigmatisantes bâties sur la figure médiatique du jeune « à problème ».

Au regard des enjeux et des difficultés rencontrées par les jeunes dans les territoires en Politique de la ville, le Pôle de ressources conduit depuis deux ans plusieurs espaces de travail collectif à l'attention des acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain sur le thème de la Jeunesse, afin de réinterroger les grilles d'analyse des problématiques Jeunesse, ainsi que les modes d'intervention qui visent à y répondre. Ce travail sera poursuivi en 2012.

Actions

1. Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse locale ? - groupe de travail

Jusqu'où une collectivité doit-elle s'engager en matière de jeunesse ? Que doit-elle faire en propre, de l'intervention de « terrain » au pilotage d'une politique et d'un projet communal ? Quelles conséquences sur l'organisation des services, sur les compétences à mobiliser ? Bien que les réponses soient conditionnées par les contextes locaux (politiques, historiques, organisationnels...), le Pôle de ressources a proposé que puissent être abordés et approfondis collectivement, entre directions générales et directions à la Jeunesse les enjeux et les différentes méthodes de travail envisageables.

Le groupe ainsi constitué fin 2011 a pour objectif de travailler sur les conditions d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique Jeunesse communale. Croisant une approche stratégique et opérationnelle, chaque séance s'appuie sur des apports de cadrage mis en débat, des travaux de groupe sur le sens de l'action et des pistes d'intervention concrètes, ainsi que sur un porter à connaissance d'expériences d'autres collectivités confrontées aux mêmes réalités. Contenus des séances : les enjeux d'une politique Jeunesse communale ; approfondir la connaissance de la Jeunesse de la ville ; les actions communales qui concernent la Jeunesse ; le pilotage politique et technique de la politique Jeunesse ; les métiers spécifiques en matière de politique Jeunesse, le portage par la collectivité ; l'élaboration collective d'une politique locale de Jeunesse.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 5 en 2012 (1 en 2011)

Publics : directions générales de collectivités locales

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : Frédéric Tréca

2. « Renouveler les dynamiques entre structures, jeunesses et territoires » - rencontre (et suites) - partenariat FDMJC 95 et Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

Au cours de l'année 2011, les Fédérations départementales des Maisons des Jeunes et de la Culture et des Centres Sociaux et Socioculturels et le Pôle de ressources ont conduit une démarche visant à produire une réflexion collective sur les enjeux et les pratiques de l'accompagnement jeunesse et de l'éducation populaire, à l'échelle locale, pour contribuer à ré-impulser des dynamiques dans les structures, et recouvrir une capacité d'agir pour et avec les jeunes.

Deux groupes de travail ont ainsi été lancés, le premier consacré à la question du projet de structure, l'autre à la place des structures dans les territoires, rassemblant, au fil de 3 séances, des responsables et équipes de structures, ainsi que des responsables de services municipaux de la Jeunesse.

Cette première phase de travail arrivant à son terme, une rencontre départementale est envisagée en 2012, dédiée à la restitution des travaux menés dans les deux groupes, à leur mise en débat et croisement. Elle permettra également d'envisager les poursuites de la démarche, selon des formes et perspectives qu'il s'agira de définir collectivement.

Date ou période envisagée : année 2012

Nombre de séances : 1 (voir plus)

Publics : MJC, centres sociaux, services jeunesse de collectivités

Territoire : département

Partenariats : FDMJC 95 et Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

Animation : Pôle de ressources et les deux Fédérations Intervenant : Bernard Bier

3. La situation des jeunes de 15-24 ans dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires

Les rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Une de ces rencontres portera en 2012 sur la situation des jeunes de 15-24 ans dans le Val d'Oise - notamment en termes des ressources mobilisées (ressources sociales, monétaires, salariales...) -, à partir d'une enquête réalisée par le Compas à la demande du Haut commissariat à la Jeunesse.

Date ou période envisagée : 1er semestre 2012

Nombre de séances : 1

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (associations, collectivités, bailleurs...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : non encore déterminé

Action publique et développement social urbain

1. *Revisiter la notion d'égalité des chances - Petit déjeuner du Pôle*
2. *Cohésion sociale : de la notion à sa traduction publique - Petit déjeuner du Pôle*
3. *Ville et cohésion sociale - séminaire permanent*
4. *Autres actions envisagées*

Options d'intervention retenues

Cet axe d'intervention visera à appréhender et mettre au travail des questionnements liés à l'action publique en général et à ses évolutions, au regard de la Politique de la ville et du développement social urbain, indépendamment des entrées thématiques particulières traitées dans le cadre des autres axes d'intervention. Pourront être ainsi abordés les réformes institutionnelles, comme la réforme des collectivités territoriales ou la RGPP par exemple, ou encore les enjeux liés au projet du Grand Paris et ses effets dans les territoires inscrits en Politique de la ville.

Au-delà, cette « mise au travail » de l'action publique se traduira également par l'analyse d'un ensemble de notions - égalité des chances, cohésion sociale, développement soutenable, inclusion sociale... - censées affirmer des orientations et des finalités à l'action. Ces notions, souvent reprises dans l'énoncé même des politiques publiques (contrats urbains de cohésion sociale, lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances...), participent d'un langage commun de leurs acteurs, tant au niveau national que local, et finissent par aller de soi, sans que le sens et les valeurs qui leur sont diversement accolés ne soient véritablement partagés et discutés. Pour tenter de contribuer à la réflexion et à la prise de recul vis à vis de ces notions « références », le Pôle de ressources organisera plusieurs temps pour, notamment, en définir les fondements historiques et idéologiques, éclairer les usages qui en sont faits aujourd'hui, déconstruire et sortir des représentations évidentes, et en interroger la pertinence au regard des enjeux propres aux territoires inscrits en Politique de la ville.

Actions

1. Revisiter la notion d'égalité des chances - Petit déjeuner du Pôle

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Dans le cadre de ce Petit-déjeuner du Pôle consacré à la notion d'égalité des chances, François Dubet examinera deux conceptions de la justice sociale qu'il nomme égalité des places (visant à réduire les inégalités entre les positions sociales) et égalité des chances (visant à permettre à tous les individus d'atteindre les diverses positions sociales sans mettre en cause l'inégalité de ces positions). Pour François Dubet, ces deux modèles ne sont pas seulement des théories de la justice, ce sont aussi des conceptions de la vie sociale et des façons de définir les acteurs sociaux, leurs conflits, leur identité et leurs intérêts.

Date ou période envisagée : février 2012

Nombre de séance : 1

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : François Dubet, sociologue

2. Cohésion sociale : de la notion à sa traduction publique - Petit déjeuner du Pôle

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Dans le cadre de ce Petit déjeuner du Pôle consacré à la notion de cohésion sociale, Patrick Savidan, philosophe, posera la question de ce qui est attendu d'une société « cohérente », en posant notamment le problème du rapport aux différences (sociales, ethnoculturelles, générationnelles...). Cyprien Avenel, sociologue, livrera, quant à lui, des enseignements d'une recherche en cours sur la « gouvernance locale de la cohésion sociale ». Quelle est ainsi la performance des politiques publiques locales en matière et de cohésion sociale et de « vivre ensemble » ? Quelle est la place de la politique sociale, en lien avec la Politique de la ville, dans la mobilisation d'ensemble des politiques publiques autour de cet objectif ?

Date ou période envisagée : avril 2012

Nombre de séance : 1

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources Intervenant : Patrick Savidan (philosophe), Cyprien Avenel (sociologue)

3. Ville et cohésion sociale - séminaire permanent

Aux côtés des divers et multiples espaces de travail thématiques proposés, le Pôle de ressources souhaite initier un nouveau rendez-vous qui s'affranchisse des thèmes et formats habituels, pour se donner la possibilité de repenser et réinterroger les fondamentaux de la Politique de la ville, pour approcher de nouvelles façons d'appréhender le territoire et les enjeux de développement social urbain. À l'image d'un « laboratoire d'idées », ces ateliers permanents viseront à se départir des logiques de sectorisation entre notamment l'urbain, le social, l'économique et le culturel, pour fédérer les idées et échanges autour d'une seule ambition partagée, la ville (ou l'intercommunalité), en tant que territoire de fabrication de cohésion sociale.

Au regard de la multiplicité des définitions existantes de la cohésion sociale (triptyque appartenance-attractivité-agrégation, capacité d'agir ensemble, solidarité, répartition juste des résultats...), l'objectif sera de mettre au travail les différentes manières qu'ont les professionnels et les chercheurs d'aborder et appréhender la ville. Autour de points d'entrée spécifiques et variés, des urbanistes, architectes, aménageurs, travailleurs sociaux, acteurs éducatifs et socioculturels, entrepreneurs, économistes, chercheurs... viendront ainsi « partager et discuter la ville et ses différents usages », afin de mieux se comprendre, et in fine ré-alimenter les pratiques de la ville, territoire de cohésion sociale.

Pour préciser la démarche globale et les points d'entrée des différentes séances, un comité de pilotage sera créé, composé, outre du Pôle de ressources, de professionnels et chercheurs val d'oisiens et franciliens. Les séances pourront, en fonction des points d'entrée, se présenter sous des formats différents : échanges directs entre participants, interventions et débat, visites urbaines...

Date ou période envisagée : année 2012-13

Nombre de séances : 2 (en 2012)

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

4. Autres actions envisagées

Des temps de travail spécifiques, non encore définis au moment de la rédaction du présent document-programme porteront sur les enjeux liés au projet du Grand Paris et ses effets dans les territoires inscrits en Politique de la ville.

Autres actions

1. Actions à dimension régionale
2. Appui aux initiatives locales

1. Actions à dimension régionale

À l'instar de ces dernières années, le Pôle de ressources, Profession Banlieue (Seine-Saint Denis), le CRPVE (Essonne) et le Pole ressources de la DPVI (Paris) proposeront aux acteurs franciliens une journée d'échanges et de réflexion sur un thème de portée régionale (*en cours d'élaboration*).

Par ailleurs, des possibilités d'actions pourront également être engagées en 2012, dans le cadre de partenariats envisagés avec la Région Ile-de-France d'une part, et la DRJSCS Ile-de-France d'autre part.

2. Appui aux initiatives locales

Le présent document-programme ne rend pas compte de la totalité des interventions qui seront réalisées par le Pôle de ressources en 2012. Devraient être ajoutées, outre les actions non prévues au moment de sa rédaction, diverses démarches d'appui aux initiatives locales provenant de sollicitations des acteurs val d'oisiens, ainsi que les interventions ponctuelles que sera amené à conduire le Pôle de ressources tout au long de l'année (participation à des tables rondes, comités de pilotage ou divers groupes de travail...).

Information, documentation, ressources territoriales

1. Service Info-doc

Le service Info-doc traite l'ensemble des demandes spécifiques formulées par les acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (demandes téléphoniques ou par internet). Ces demandes renvoient, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

Ce service, dans son fonctionnement, s'appuie sur les acteurs du Val d'Oise qui, s'ils sont susceptibles d'être demandeurs d'informations, sont aussi producteurs de ressources, et privilégie le partenariat avec d'autres lieux ressources.

Le Pôle de ressources dispose d'un espace documentaire qui rassemble sur la Politique de la ville et le développement social urbain (DSU), des données départementales, des éléments d'expérience, des dossiers thématiques, des ouvrages conceptuels ou méthodologiques...

2. Lettre mensuelle d'information Résonances

Diffusée à près de 2 000 exemplaires, elle se fait notamment l'écho de l'actualité de la Politique de la ville sur le plan national, départemental et local, et accorde une part importante à la valorisation des initiatives et expériences locales (qu'elles soient portées par des acteurs associatifs ou institutionnels).

3. Site internet www.poleressources95.org

Le site internet réunit des éléments d'actualité portant sur les thèmes traités par le Pôle de ressources, informe sur les actions et projets en cours, apporte des éléments de présentation du Val d'Oise et de ses enjeux, regroupe des fiches d'expériences, propose le téléchargement des publications du Pôle de ressources...

Publications

À l'issue des actions de qualification qu'il propose, le Pôle de ressources produit des dossiers et synthèses, ayant une fonction de mémoire et de capitalisation. Ce type de production croise et synthétise propos de chercheurs, d'experts, d'acteurs du département, apports conceptuels et méthodologiques, présentation et analyses d'expériences, ressources documentaires.

Par ailleurs, certaines autres actions développées se traduisent par l'élaboration collective ou l'appropriation d'outils (référentiels, guides, kits...) visant à appuyer, de manière très opérationnelle, les acteurs dans leur pratique professionnelle.

Production de publications programmées à partir d'actions réalisées en 2012 (et années précédentes) :

- Penser l'égalité, agir contre les discriminations » (séminaire)
- Affirmer la place de la culture dans la Politique de la ville (CQ et ateliers)

- Vulnérabilités sociales et souffrances psychosociales : quelles lectures dans les territoires en Politique de la ville ? (Petit-déjeuner du Pôle)
- Repenser la notion d'égalité des chances (Petit-déjeuner du Pôle)
- La cohésion sociale : de la notion à sa traduction publique (Petit-déjeuner du Pôle)
- Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale ? (CQ)
- Parcours de familles et action du PRE (groupe de travail)
- Emploi et développement économique - articuler acteurs et dispositifs (CQ)
- La santé communautaire : pour réduire les inégalités territoriales de santé (CQ)
- ...

Pôle de ressources, février 2012